

# AIPR - Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents (Opérateur) AIPRO

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de formation

## Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur le réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.

## Public Visé

Personnels de l'exécutant des travaux, chargés de conduire : - des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues, - des plateformes élévatoires, - des chariots automoteurs de manutention, - des pompes et tapis à béton, - des camions aspirateurs,

## Pré Requis

Aucun, mais la formation préparatoire à l'examen AIPR, est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen. Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel  
Exposés interactifs, QCM d'entraînement

## Parcours pédagogique

- La durée des modules est adaptée en fonction du niveau (opérateurs, encadrement, concepteur)
- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Définitions et glossaire Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes
- L'exécution des travaux Examen

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur de niveau concepteur AIPR

## Les + métier

---

### Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Modalités d'évaluation

QCM 30 questions

### Modalités d'Accessibilité

Formation accessible à tous en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Notre engagement envers l'inclusivité se traduit par diverses mesures pour garantir que chaque personne puisse bénéficier pleinement de cette expérience d'apprentissage. Pour plus d'informations veuillez contacter notre référent Handicap Monsieur Louis SASSATELLI pat téléphone au 04.42.01.21.20 ou par mail à [contact@lesclesdelaformation.com](mailto:contact@lesclesdelaformation.com)

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Effectif

De 4 à 10 Personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

**Jeremy RENAUDIN**  
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail :

[administratif@lesclesdelaformation.com](mailto:administratif@lesclesdelaformation.com)

---

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13